

Qui sont les aidants? Quels sont leurs besoins? Les résultats de deux enquêtes

Alain Bérard et Nina Zerrar
Fondation Médéric Alzheimer

Plan de la présentation

- Les aidants en emploi : la cible de deux enquêtes à la fondation Médéric Alzheimer
- Le baromètre 2017 : « Aider un proche en situation de perte d'autonomie: portrait des aidants et souhaits des Français »
- L'étude « ASA : Agir auprès des salariés aidants »

Les aidants en emploi : la cible de deux enquêtes de la Fondation Médéric Alzheimer

ELDERS 3

Enquête Longévité Dépendance Risque et Soutien

Population cible : Les Français âgés de 40 à 64 ans

« La génération Sandwich »

- ✓ Engagements professionnels
- ✓ Engagements familiaux (conjoint, enfants à charge)
- ✓ Engagements envers le proche qu'ils aident

ASA

Agir auprès des salariés aidants

Étude en 3 volets :

- ✓ Employeur/Ressources humaines (quantitatif)
- ✓ Salariés aidants (quantitatif)
- ✓ Entretiens de salariés aidants (qualitatif)

Le baromètre 2017 :

« Aider un proche en situation de perte d'autonomie:
portrait des aidants et souhaits des Français »

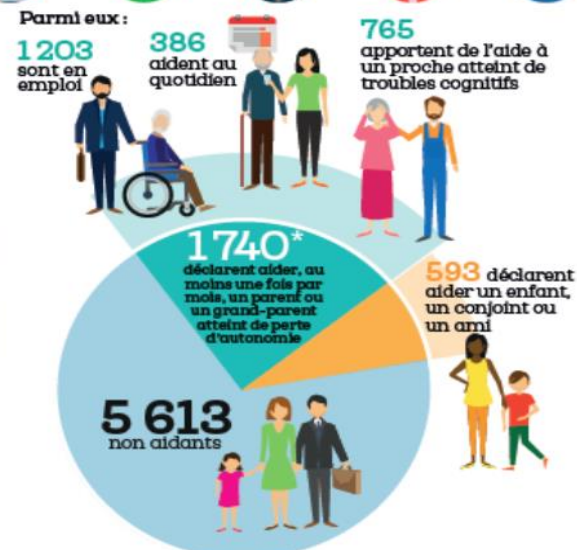


“ Aider un proche en situation de perte d'autonomie : portrait des aidants et souhaits des Français. ”



La Fondation Médéric Alzheimer a mené une enquête avec Kantar Public auprès d'un échantillon représentatif de la population française des 40 à 64 ans. Cette génération dite « pivot » constitue un élément clé des solidarités familiales car ils apportent leur soutien à leurs parents et à leurs enfants tout en travaillant ; c'est le cas de 70% d'entre eux (Enquête emploi, 2016).

- 1** **Portrait des aidants de 40 à 64 ans**
1 740 aidants d'un parent âgé décrivent leur situation
- 2** **Souhaits des Français de 40 à 64 ans**
7 946 aidants et non-aidants décrivent leurs souhaits pour soutenir les aidants
- 3** **Anticipation de l'aide apportée à un proche**
7 946 aidants et non-aidants livrent leurs anticipations d'aider leurs parents et leur conjoint



Ce baromètre a été réalisé avec le soutien des institutions de retraite complémentaire des groupes :



* Parmi les 1 740 aidants, certains peuvent appartenir à plusieurs catégories. Par exemple, une personne sans emploi intervenant au quotidien auprès d'un proche atteint de troubles cognitifs participe à deux de nos trois sous-populations d'aidants.

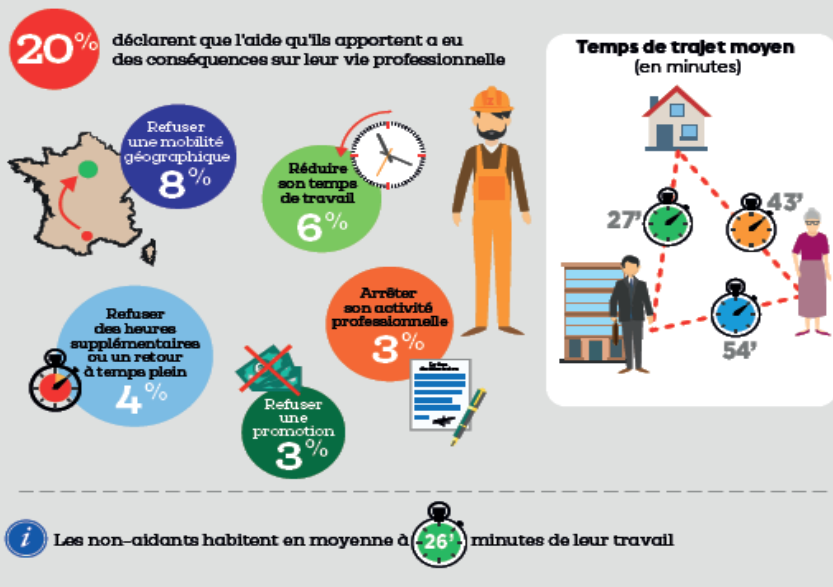
Portrait des aidants de 40 à 64 ans

Portrait des aidants de 40 à 64 ans : aider et travailler

Des conséquences sur leur vie professionnelle pour 1 aidant sur 5



Les aidants d'un proche âgé en situation de perte d'autonomie



Focus

Les aidants en emploi

10% 8% 5% 3% 1%



Les aidants quotidiens

27% d'entre eux ont déclaré que leur activité d'aidant a eu des conséquences sur leur vie professionnelle.

11% 8% 5% 7% 6%



Les aidants d'un proche atteint de troubles cognitifs

8% 6% 4% 3% 4%



4

" Aider et travailler : quels enjeux, quels dispositifs? "

16/11/2017 – Conférence

Souhais des Français de 40 à 64 ans

Souhais des Français de 40 à 64 ans Un environnement favorable aux aidants



Un environnement professionnel soutenant ses salariés aidants

UN SOUTIEN PAR L'ENTREPRISE...

"Les entreprises devraient davantage soutenir et accompagner les salariés aidants" !



... ET PAR LES COLLÈGUES DE L'AIDANT

"Les entreprises devraient organiser le don de jours de congés aux collègues ayant un parent dépendant" !



Une organisation souhaitée en contradiction avec l'organisation actuelle de l'aide

57% des aidants d'un proche atteint de troubles cognitifs sont des femmes et pourtant...

"Parmi les enfants, c'est avant tout aux filles d'aider leur parent âgé dépendant" !



20% des aidants ont déclaré des conséquences sur leur vie professionnelle du fait de l'aide qu'ils apportent et pourtant...

"Parmi les enfants c'est avant tout à ceux qui ne travaillent pas, d'aider leur parent âgé dépendant" !



Les aidants quotidiens vivent et travaillent plus près du proche aidé et pourtant...

"Parmi les enfants, c'est avant tout à ceux vivant à proximité d'aider leur parent dépendant" !



Anticipation de l'aide apportée à un proche

Anticipation de l'aide apportée à un proche
Les Français sont davantage prêts à s'investir dans l'aide pour leur conjoint que pour leur parent



Pour un parent



- 76%** des répondants se déclarent d'accord pour aider leur parent régulièrement.
- 65%** se sentent dans l'obligation d'aider leur parent.
- 71%** sont prêts à participer au financement d'une aide professionnelle à domicile.
- 70%** s'impliqueraient le plus possible pour éviter qu'il/elle aille en maison de retraite.

Mais leur investissement a des limites :

Seulement **37%** se déclarent prêts à héberger leur parent.
Seulement **35%** seraient prêts à faire évoluer leur vie professionnelle pour l'aider.



Pour un conjoint



- 94%** des répondants se déclarent d'accord pour aider leur conjoint régulièrement.
- 78%** se sentent dans l'obligation d'aider leur conjoint.
- 88%** sont prêts à participer au financement d'une aide professionnelle à domicile.

Pour cela, ils sont prêts à faire des concessions :

73% seraient prêts à faire évoluer leur vie professionnelle pour aider leur conjoint.



9

" Aider et travailler : quels enjeux, quels dispositifs? "

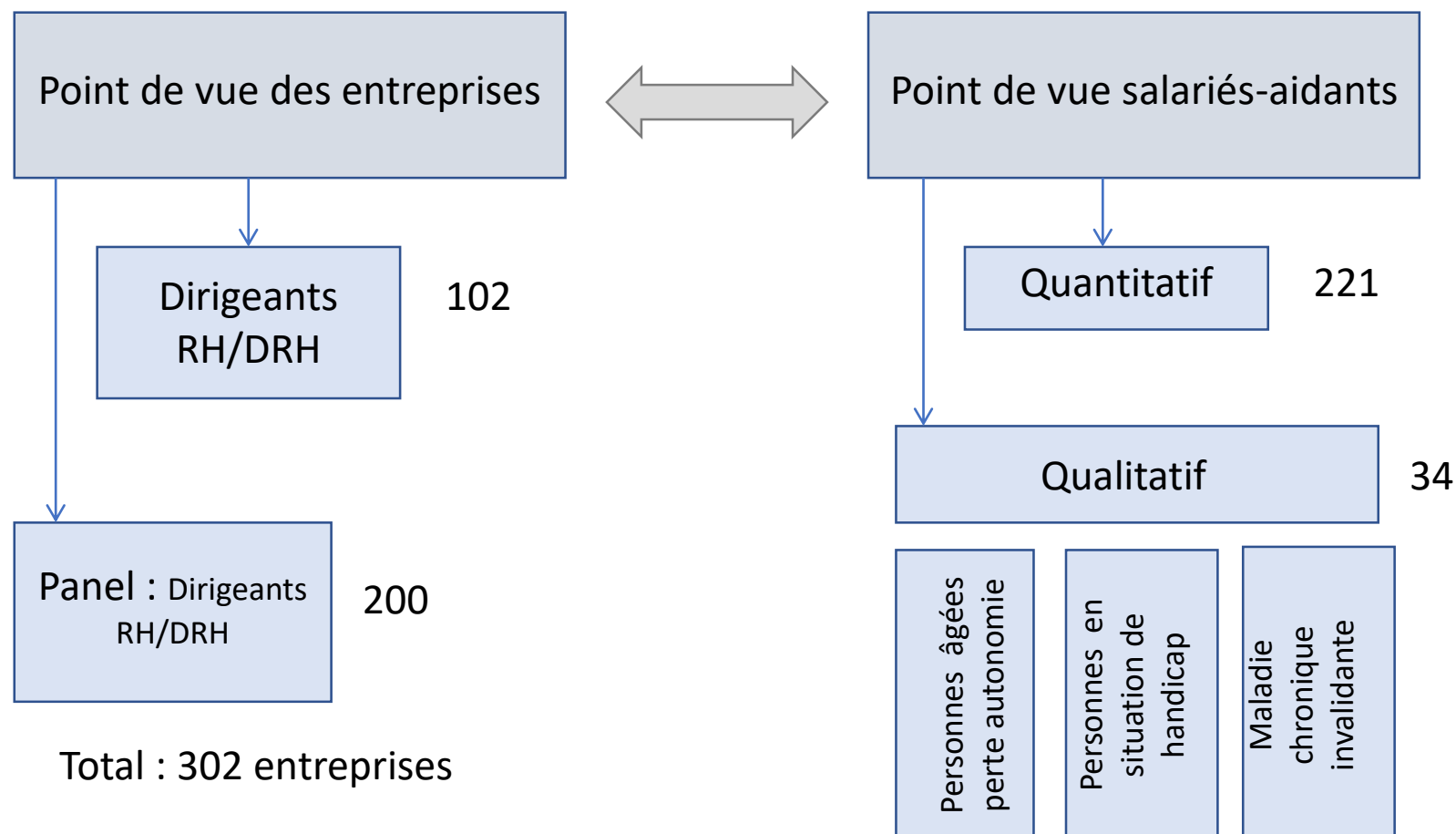
16/11/2017 – Conférence

L'étude ASA

« Agir auprès des salariés aidants »

Enquête « Agir pour les Salariés Aidants »

Etude menée en 2017 par la Fondation Médéric Alzheimer et Malakoff Médéric, avec l'aide de la Fondation Handicap Malakoff Médéric



Les 302 entreprises

- 58 % des répondants sont des hommes
- 46 % des répondants ont entre 40 et 54 ans et 17 % ont 55 ans et plus
- 86 % des entreprises ont une taille comprise entre 10 et 1 000 salariés.
- La fonction du répondant est variable selon la taille de l'entreprise :
 - dans les TPE : 86 % le chef d'entreprise ; au-delà de 50 salariés : le DRH.

Les 221 salariés-aidants

- 85 % sont aidants actuellement et 15 % ont été aidants.
- 83 % de femmes et 16 % d'un homme
- 75 % des répondants ont entre 40 et 59 ans
- 62 % travaillent dans le secteur privé ; 28 % sont des fonctionnaires, et 9 % sont salariés d'une entreprise publique
- 29 % travaillent dans une PME et 36 % dans une ETI
- 1/3 relève des « cadres et professions intellectuelles supérieures », 1/3 des « employés », 1/3 des « professions intermédiaires ».

Relation entre le salarié-aidant et la personne aidée

80 % aident une seule personne et 17 % aident deux personnes à la fois.

Il s'agit :

- Dans 53 % des cas, du père ou de la mère ;
- Dans 22 % des cas, d'un ou des enfants ;
- Dans 14 % des cas, du/de la conjoint(e).

La personne mobilisant le plus d'effort ou de temps d'aide est une personne de 60 ans et plus avec en moyenne 22h d'aide par semaine,

Les difficultés rencontrées par la personne aidée relèvent de :

- une perte d'autonomie physique (70 %) ;
- une perte d'autonomie cognitive (51 %) ;
- une perte d'autonomie mixte (21 %).

Un total de 88 maladies ont été déclarées : cancer, sclérose en plaques, insuffisance cardiaque, maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, diabète...

Point de vue de l'entreprise

L'estimation du nombre de salariés-aidants dans l'entreprise

- 31 % des répondants sont en mesure d'estimer le nombre de salariés-aidants ;
Le nombre moyen estimé est : 1,8 pour les TPE ; 8,9 pour les PME ; 6 pour les ETI.
Au-delà de 5 000 salariés : on ne connaît pas le nombre.

Les informations les plus souvent dispensées par les entreprises

- Les services de l'action sociale dispensés par le groupe de protection sociale (mutuelle santé, retraite, prévoyance...) (63 %) ;
- L'information sur la possibilité d'accéder à un service de santé au travail, sur site ou à l'extérieur (62 %).

La perception de la question des salariés-aidants comme thème de travail

- Seulement, 15 % des entreprises ont déclaré que le sujet des salariés-aidants est un thème de travail.
- 17 % du total des entreprises ont une politique active en faveur des aidants (aménagement du temps de travail, formations pour les aidants, redistribution du temps entre non-aidants et aidants,...)

La question des salariés-aidants est donc d'avantage perçue comme une problématique relevant de la sphère privée par les entreprises... comme par les salariés-aidants eux-mêmes.

Point de vue des salariés-aidants

Les relations avec le supérieur hiérarchique

- 66 % des salariés-aidants ont informé leur supérieur hiérarchique de leur situation.

Les principales raisons évoquées sont :

- le passage obligé pour qu'il puisse aider les salariés-aidants (43 %) ;
- la confiance en son supérieur hiérarchique (39 %).

Quand le supérieur hiérarchique n'était pas informé, la raison était que :

- cela relève de la sphère privée : 66 % ;
- le salarié n'avait pas envie d'en parler : 26 % ;
- cela pourrait nuire à la carrière du salarié-aidant : 8 %.

Les relations avec les collègues de travail

- 90 % des 172 salariés-aidants travaillant en équipe, ont informé leurs collègues de leur situation.

Les principales raisons évoquées sont :

- la confiance dans ses collègues (45 %) ;
- un ou plusieurs collègues sont également aidants (14 %) ;
- l'absence de choix : trop souvent absent ou en retard... (13 %) ;
- se faire aider (compenser les absences, les retards...) (10%).

Point de vue des salariés-aidants

Sur les aides disponibles en entreprises et celles qui sont plébiscitées

- 12 % des salariés-aidants ont déjà pris des congés spécifiques pour les aidants (congés de soutien familial, congés de proche aidant, ...)
- 67 % ont pris un congé non spécifique pour s'occuper de leur proche (congés payés, disponibilités, RTT).

En moyenne, 10 jours de congés non spécifiques ont été pris au cours des six derniers mois (hors congés spécifiques)

Les salariés-aidants en majorité ignorent l'existence des congés spécifiques légaux :

- 59 % ignorent ce qu'est le congé de présence parentale ;
- 70 % ignorent ce qu'est le congé de solidarité familiale ;
- 55 % ignorent ce qu'est le congé de proche aidant.

Les aides dans leur entreprise	Cette aide existe ET je l'utilise	Cette aide existe MAIS je ne l'utilise pas
Informations sur les aides possibles (droits aux congés, aides financières, services à la personne...)	7 %	10 %
Aménagement du temps de travail (flexibilité)	17 %	13 %
Aménagement du poste de travail (périmètre, missions)	8 %	14 %
Formations (« améliorer l'accompagnement et la qualité de vie de la personne aidée », « connaître les bons gestes à avoir envers la personne aidée », « comment préserver sa propre santé »)	2 %	6 %
Permanences d'information assurées en interne	2 %	4 %
Permanences d'information assurées en externe	3 %	4 %
Assistance téléphonique d'information et conseils, confiée à des professionnels	3 %	9 %
Brochures ou affiches d'information, guides pratiques en ligne ciblant la problématique des aidants ou de manière plus précise une maladie (Alzheimer, Parkinson...)	8 %	9 %
Plateforme téléphonique d'assistance ou d'orientation vers des services et prestations par des professionnels	2 %	4 %
Groupes de parole d'aidants	2 %	5 %
Réunions d'information, conférences et forums entre 12h et 14h sur le thème des aidants, ouverts à tout le monde	3 %	3 %
Sessions de coaching (gestion du stress, prévention épuisement etc.)	2 %	2 %
Sessions de relaxation (sophrologie)	2 %	5 %

Merci de votre attention

Alain Bérard : berard@med-alz.org

Nina Zerrar : zerrar@med-alz.org